

marine, croyant qu'elle serait suffisante pour la construction d'un petit bâtiment. Ce montant a été voté en 1875, mais on ne l'a pas inscrit au budget cette année.

Hon. M. TUPPER—L'administration précédente a fait voter des crédits pour construire certains édifices aux ports où ils étaient nécessaires, et ces crédits ayant été votés de nouveau, je considère que le gouvernement est tenu de faire les travaux, à moins qu'il ne nous donne de bonnes raisons pour ne pas les exécuter. Je suis persuadé qu'il y aura beaucoup de mécontentement dans les localités où le gouvernement ne sera pas disposé à exécuter les engagements auxquels il a souscrit.

M. MACKAY (Cap-Breton)—Je dois insister aussi sur la nécessité de construire un hôpital de quarantaine à ce port, vu qu'on ne peut traiter les cas de petite vérole qu'à l'hôpital de marine.

Hon. M. MACKENZIE—Je crois que les autorités impériales possédaient certaines propriétés que le gouvernement désirait obtenir; mais qu'elles ont refusé de les mettre à sa disposition. Le gouvernement a cru qu'avec un hôpital de marine on pourrait facilement traiter tous les cas de maladie qui surviendraient dans ce port. Tout ce que je peux dire maintenant, c'est que la somme de \$1,000 est tout à fait inutile pour l'objet en question, vu qu'il faudrait au moins quatre fois ce montant.

L'item est adopté.

Les items 103 et 104 affectant \$500 à l'hôpital de marine de Souris sont ensuite adoptés sans discussion.

L'item 105 affectant \$5,000 à des travaux publics dans la Colombie-Britannique, est ensuite pris en considération.

M. ROSCOE—Le gouvernement a-t-il l'intention de construire une douane sur la rivière, vu que l'officier du gouvernement doit loger sous une tente, et n'a aucun lieu de sûreté pour y déposer son argent et ses papiers?

Hon. M. MACKENZIE—Le gouvernement n'a pas l'intention de construire des douanes partout où il y a des douaniers. L'officier chargé de percevoir le revenu quelque part, est généralement supposé pouvoir se procurer un logement. Le gouvernement ignorait le cas qui vient d'être mentionné,

avant d'être signalé à mon attention, il y a quelques jours. J'ai dit à l'honorable député que le gouvernement ferait construire une habitation sur la rivière, qui pourrait servir temporairement à cet officier de résidence et de bureau. Comme le gouvernement n'a pu encore faire délimiter la frontière, il éprouve quelque difficulté pour la perception du revenu; l'officier en question a été placé à l'endroit que l'on croyait le plus convenable, et le gouvernement va s'efforcer de lui procurer un logement temporaire.

M. BUNSTER—Je désire savoir si le gouvernement a l'intention de construire une douane à Nanaïmo. Le revenu durant le dernier mois s'est élevé à \$3,000 et a atteint \$8,000 durant les mois précédents. On m'informe que le revenu serait beaucoup plus considérable si l'on y érigeait une douane, car les marchands n'y importent pas maintenant leurs marchandises directement. Nanaïmo a de belles perspectives d'avenir, mais comme d'autres parties de la Colombie-Britannique cette localité est fort négligée par l'administration. Un bureau de poste y est aussi nécessaire.

L'item est adopté.

L'item 106, affectant \$30,000 à un pénitencier général des provinces maritimes; \$20,000 au pénitencier de St. Vincent de Paul; \$52,400 au pénitencier de Manitoba; \$66,000 au pénitencier de la Colombie-Britannique, et \$5,000 aux pénitenciers en général (additions et réparations)—total: \$173,000, est ensuite pris en considération.

L'hon. M. MACKENZIE explique que l'on emploiera les condamnés dans les travaux de la construction du pénitencier pour les provinces maritimes.

Hon. M. TUPPER—Où sera construit l'édifice?

Hon. M. MACKENZIE—J'espère pouvoir donner ce renseignement avant l'adoption de tous les items du budget. Il va falloir construire une nouvelle aile au pénitencier de St. Vincent de Paul, car l'exiguïté du local a été cause que 150 condamnés ont été envoyés l'an dernier à Kingston. Le contrat pour la construction du pénitencier de la Colombie-Britannique a été donné. Le dernier item pourvoit à des dépenses générales, comme celles qui sont occasionnées par exemple par la destruc-